



limite d'âge dans le cadre d'un concours : question de sémantique

Par **manolita**, le **04/03/2019** à **10:48**

Bonjour, dans le cadre d'un concours il faut avoir 25 ans maximum le jour de la rentrée scolaire. Cela signifie t-il qu'il faut avoir :

- moins de 25 ans ou 25 ans le jour de la rentrée (être né précisément ce jour là).
- moins de 26 ans.

Merci beaucoup d'avance.

Par **Visiteur**, le **04/03/2019** à **11:28**

Bonjour,

vous avez 25 ans jusqu'au jour ou vous avez... 26 ! Donc jusqu'à un jour avant vos 26 ans vous avez 25 ans ? Si la rentrée est le 04 Septembre et que votre anniversaire est le 05 Septembre; c'est bon ! puisque le 04 vous aurez encore 25 ans ! Certes 25 ans et 364 jours mais 25 ans !? Si vous êtes né par contre un 04 Septembre; le 04 à 0h01 on va dire, vous avez 26 ans... Donc là c'est mort. On ne tient pas compte de l'heure de naissance !

Par **manolita**, le **04/03/2019** à **11:32**

Merci infiniment pour votre réponse, mais savez vous où je peux trouver un texte qui corrobore cette affirmation ? En effet, mon fils souhaite postuler pour entrer dans une école où il faut avoir 25 ans maximum au 1er septembre 2019. Or il aura eu 25 ans le 7 août 2019, et l'école lui refuse donc de passer le concours... (L'école ou une secrétaire zélée...). Il aimerait avoir un recours pour insister.

Par **youris**, le **04/03/2019** à **11:53**

bonjour,

pas besoin de texte, la condition est claire.

vous ne pouvez pas passer le concours, si au jour du concours, vous avez 26 ans.

salutations

Par **manolita**, le **04/03/2019** à **11:56**

On refuse le concours à mon fils parce qu'il aura 25 ans et quelques jours (il en aura 26 l'année suivante). Donc normalement on est bien d'accord qu'il devrait être admis à passer ce concours ?

Par **Visiteur**, le **04/03/2019** à **13:17**

Donc cette école tient compte des jours...? Votre fils aura 25 ans fin Aout; après il aura évidemment plus de 25 ans ?! 25 ans et des jours... douteux comme raisonnement je trouve. Par contre, pour trouver un texte officiel ?

Par **youris**, le **04/03/2019** à **13:17**

s'il faut avoir 25 ans maximum le jour du concours, si votre fils a 25 ans le jour du concours, il satisfait à la condition.

Par **janus2fr**, le **04/03/2019** à **13:24**

[quote]
sinon il aurait fallu indiquer 25 ans maxi.

[/quote]
Bonjour,

A priori, c'est bien ce qui est indiqué...

[quote]

Bonjour, dans le cadre d'un concours il faut avoir 25 ans maximum le jour de la rentrée

scolaire.

[/quote]

Par **Visiteur**, le **04/03/2019** à **14:14**

Janus; on a 25 ans tant qu'on n'a pas 26 ?! non ? On est alors dans 26eme année mais on a bien 25 ans ? L'administration ne retient pas les 25 ans et demi ? Si ? Maintenant il faudrait connaitre le texte exact de condition d'age indiqué par cette école ?

Par **janus2fr**, le **04/03/2019** à **16:29**

Bonjour grenouille,

Je répondais à youris qui disais "sinon il aurait fallu indiquer 25 ans maxi" que c'est bien ce qui est indiqué ici.

Je ne me suis pas avancé sur le reste...